



COMITE NATIONAL DU
ENSEMBLEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT

DECRET D/2021/ **0040** /PRG/CNRD

PORTANT NOMINATION D'UN MINISTRE

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION

la Charte de la Transition ;

la Loi L/2018/025/AN du 3 juillet 2018, portant Organisation Générale de l'Administration publique;

le Communiqué N°01/2021/PRG/CNRD du 05 septembre 2021, portant prise effective du pouvoir par les forces de défense et de sécurité;

l'ordonnance N°2021/001/PRG/CNRD/SGG du 16 Septembre, portant promulgation des lois nationales, des conventions, traités et accords internationaux en vigueur.

le Décret D/2021/08/PRG/CNRD portant nomination d'un Premier Ministre du Gouvernement.

DECRETE

Article 1^{er} : Sur Proposition du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Monsieur **Issanda KOUYATÉ** précédemment Directeur Exécutif du Comité Inter-Africain de Santé des Femmes et des Enfants est nommé Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale, de l'Intégration Africaine et des Guinéens de l'Étranger.

Article 2 : Le présent Décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires à l'effet à compter de sa date de signature et sera enregistré et publié au journal officiel de la République.

Conakry, le 25 OCT 2021

